



**GNISS**  
**Groupeement neuchâtelois**  
**des instructeurs suisses de ski**

**60<sup>ème</sup> anniversaire**



Madame  
**Zwygart Regula**  
Moulin de la Tour 8  
2525 Le Landeron

Regula,

Lors de notre courrier envoyé en début de saison nous avons évoqué le 60<sup>ème</sup> anniversaire de notre groupement. Ce sujet a également été abordé lors de notre dernière assemblée générale et un comité d'organisation a été mis sur pied. La manifestation prévue prend forme et nous sommes en mesure de vous communiquer quelques informations supplémentaires.

Dans un premier temps, le comité d'organisation souhaite te faire partager les objectifs qu'il c'est fixés :

- Mettre sur pied une activité sympa et répétitive (sur plus d'une journée), ceci afin que chacun ait l'occasion de se rencontrer,
- Organiser une soirée conviviale pour les membres du groupement,
- Sortir du cadre traditionnel du ski,
- Faire connaître le GNISS et les profs de ski de la région à un public plus large que les « professionnels » du ski,
- Montrer une image dynamique des profs de ski et de snowboard.

Ces objectifs ont conduit le comité à mettre sur pied la manifestation suivante : « saut à ski dans l'eau » à la piscine d'Engollon du 17 au 25 juin prochain. Le tremplin sera ouvert tous les soirs et le mercredi après-midi. Ceci doit permettre à chacune et chacun de se retrouver autour du tremplin ou alors à la cantine pour un apéro. A ce propos, le comité d'organisation cherche des volontaires pour participer à la sécurité autour de notre tremplin.

La soirée d'anniversaire se déroulera le 17 juin à la piscine d'Engollon selon le programme suivant :

Dès 16h00 entraînement pour les membres  
Dès 17h30 Jump contest  
Dès 19h00 apéro  
Dès 20h00 repas et animation

Pour les aînés qui souhaitent participer et qui n'ont pas de moyen de transport, le comité mettra sur pied un service pour aller les chercher et les ramener chez eux. La soirée se veut conviviale et familiale. Par conséquent les conjoints et enfants sont les bienvenus. Le soirée sera facturée maximum Fr. 45.- par personne boissons non comprises.

Si tu souhaites obtenir plus de renseignements, tu peux contacter Regula Zwygart (079 705 27 84), Jean-Pierre Lauber (079 433 22 62) ou André Lehmann (079 473 15 18).

Nous te remercions par avance de bien vouloir t'inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-joint jusqu'au 30 mai 2006.

# Sensations fortes au rendez-vous

**PISCINE D'ENGOLLON** Le tremplin de saut à skis installé par le Gniss a suscité l'enthousiasme du jeune public

**I**nsolite et diablement «fun», le tremplin de saut à skis, installé à la piscine d'Engollon par le Groupement neuchâtelois des instructeurs suisses de ski (Gniss) pour son 60e anniversaire, a rencontré un succès fou. «On a n'a pas eu beaucoup de chance avec le temps, mais cela a quand même très très bien marché!», s'enthousiasme André Lehmann, membre du comité d'organisation. Pendant deux semaines, les jours de beau temps, les amateurs de sensations fortes ont fait la file pour tenter l'expérience du saut à skis en piscine. «Surtout les plus jeunes, précise André Lehmann, le public adulte n'a pas osé franchir le pas.»



**Pendant deux semaines, les amateurs de sensations fortes ont tenté le saut à skis en piscine.** PHOTO LEUENBERGER

## En bob et soucoupe

Les audacieux sauteurs à skis ont employé le matériel mis à disposition par le Gniss: «Les snowblades ont été réservés aux adolescents, note André Lehmann. Nous nous sommes vite rendu compte qu'en dessous de 10 ans, la descente à skis, qui nécessite une certaine maîtrise, n'était pas appropriée. Les enfants sont donc descendus en bob et en

soucoupe.» La «glisse» du revêtement du tremplin a été à la hauteur des espérances de ses concepteurs: «Les plus aguerris ont même pu réaliser des sauts périlleux!»

## Expérience reconduite

Le tremplin était encore ouvert ce week-end, pour ceux qui n'avaient encore pas tenté cette performance in-

édite. L'expérience a été si belle qu'elle pourrait bien être reconduite l'an prochain: «Le Gniss est partant et les responsables de la piscine semblent également favorables», se réjouit André Lehmann. Quant au tremplin, en parfait état de marche, il patientera jusqu'à l'été prochain pour de nouveaux exploits de volige nautique. /cpa

# La piscine a sauvé la mise

**ENGOLLON** Malgré un mois d'août désastreux, la piscine du Val-de-Ruz présente un bilan en demi-teinte pour la saison 2006. Le Conseil intercommunal débatta du budget 2007 jeudi

Ça aurait probablement pu être bien pire. La saison 2006 de la piscine régionale du Val-de-Ruz se clôt en demi-teinte seulement. A l'aube de l'assemblée générale du budget, jeudi soir à Cernier, les premiers calculs font apparaître un résultat meilleur que ce qui était prévu. Si le budget 2006, peut-être pessimiste, prévoyait 130.000 francs de revenus saisonniers, ce sont finalement près de 142.000 francs qui ont été engrangés. «C'est plutôt une bonne surprise, d'autant qu'à peine un mois et demi à cause du temps», relève François Wermeille, président du comité directeur du Spival (Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz).

## Merci le mois de juillet

En effet, le froid mois d'août a été catastrophique:



**Et plouf! Malgré un météo pas toujours clémente, la piscine du Val-de-Ruz a vu sa fréquentation rester stable durant l'été 2006.**

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

à peine une dizaine de jours midables. Sur l'ensemble de la caisse, pour un revenu d'ouverture. Par contre, juin cette demi-saison, on a ainsi brut d'environ 87.000 et surtout juillet ont été enregistrés 23.000 entrées à francs! En outre, 870 abon-

nements saisonniers ont rapporté 54.000 francs au Spival. Le Conseil intercommunal débatta jeudi soir du budget 2007. Celui-ci fait apparaître un total de charges de 410.035 francs, soit environ 20.000 fr. de plus qu'en 2006.

Car des entretiens sont au programme, comme la rénovation de la peinture du grand bassin et des joints dans la piscine. D'autre part, les frais de formation doivent être intégrés au budget en vue de l'engagement de nouveaux gardiens, astreints à suivre des cours obligatoires.

Ainsi, pour l'an prochain, la participation des communes passera de 17fr.25 à 17fr.84.

Finalement, le Conseil intercommunal devra élire un nouveau membre au comité directeur, en remplacement de François Wermeille, démissionnaire après deux ans /PDL